



Déclarations et Discours

N^o 78/7

LE DÉSARMEMENT: PROBLÈME DE L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

Discours du très honorable Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, New York, 26 mai 1978

Le Canada se présente à cette rencontre mondiale sur le désarmement à titre de nation industrielle située entre deux superpuissances fortement armées. Il a donc tout intérêt à prévenir la guerre à l'âge nucléaire. Nous sommes membres d'une alliance régionale de défense qui comprend trois des cinq États dotés de l'arme nucléaire. Pourtant, notre pays a renoncé à la production d'armes nucléaires ou à l'acquisition de telles armes placées sous notre autorité.

En Europe, le Canada a déjà retiré à ses forces armées toute vocation nucléaire et, en Amérique du Nord, nous sommes actuellement en train de remplacer par des avions équipés d'armes de type classique les appareils porteurs d'engins nucléaires qui sont actuellement assignés à nos troupes. Ainsi, nous avons été le premier pays au monde à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires alors que nous en avons la capacité, et nous sommes maintenant le premier pays doté d'armes nucléaires à se départir lui-même de ce type d'armement.

Depuis plus d'une décennie, nous ne permettons à aucun pays d'utiliser l'uranium canadien à des fins militaires. Nous réglementons rigoureusement le peu de matériel militaire que nous exportons et nous n'en acheminons jamais vers les zones de tension ou de conflit armé. Par contre, le Canada est une source importante de matières premières, d'outillage et de techniques destinés à l'usage pacifique de l'atome.

Notre politique repose sur la conviction qu'un pays comme le Canada peut contribuer à ralentir la course aux armements. Mais nous pouvons évidemment faire bien davantage en agissant de concert avec les autres nations. C'est pourquoi la présente session est si lourde de conséquences. Nous ne sommes pas ici pour négocier des accords. D'autres s'en chargeront. Notre mission est de faire le point et d'arrêter des principes. Chacun de nos pays attend beaucoup de nos délibérations. Pour être à la hauteur, nous devons imprimer un nouvel élan au processus du désarmement qui ne progresse guère. Le moment d'agir en ce sens ne saurait être mieux choisi.

Le Traité sur la non-prolifération est l'un des instruments les plus importants que nous ayons pu mettre en place pour la réglementation et la surveillance des armements. C'est aussi l'un des plus fragiles du fait que l'une ou l'autre des parties peut le dénoncer sur préavis de trois mois. Ce Traité est un agencement délicat d'engagements. Plusieurs parties au Traité qui ne possèdent pas d'armes nucléaires le trouvent injuste. Raison de plus pour que les États qui en sont dotés renforcent la confiance dans le Traité et la meilleure façon de le faire c'est de prendre au plus tôt des mesures efficaces pour arrêter la course aux armes atomiques. C'est d'ailleurs

l'engagement que ces derniers ont pris en signant le Traité.

Il n'y a pas que la non-prolifération qui, dans le système international, soit menacée par une interminable course aux armements. La détente aussi est en danger. En effet, toute politique de détente repose avant tout sur la confiance. Du moins, est-elle ainsi comprise dans l'Acte final auquel ont souscrit 35 chefs d'État ou de gouvernement à Helsinki en 1975. Ce n'est que dans un climat de confiance qu'il sera possible, avec le temps, de surmonter les raideurs idéologiques et de forger les liens d'une coopération fondée sur des préoccupations et des intérêts communs. La course aux armements va à l'encontre de ces desseins. L'arrivée de chaque nouveau système d'arme risque en effet de détruire l'équilibre de la sécurité. On ne peut s'attendre qu'une politique de détente, qui doit être fondée sur la confiance, puisse indéfiniment supporter ces tensions.

La course aux armements défie aussi la logique d'un monde interdépendant. Il est difficile de croire que des nations conscientes que leurs destinées sont liées, que leurs objectifs nationaux ne peuvent plus être pleinement réalisés à l'intérieur des frontières nationales, que de dépouiller son voisin est la façon la plus sûre de se dépouiller soi-même, n'aient pas découvert de meilleur moyen pour assurer leur sécurité que d'accentuer l'équilibre de la terreur. Il est encore plus inconcevable que dans un monde aux ressources limitées, où les besoins fondamentaux de l'homme demeurent si souvent négligés, des ressources d'une valeur de près de 400 milliards de dollars soient dilapidées chaque année à la recherche de la sécurité militaire.

La sécurité, même la sécurité absolue, n'est pas une fin en soi. Elle n'est que le cadre qui nous permet de poursuivre nos véritables objectifs, à savoir le bien-être économique, l'épanouissement culturel, bref, la pleine réalisation de la personne. Mais rien de tout cela n'est possible dans un voisinage où tout le monde est armé.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons choisir meilleur moment pour prendre du recul et faire le point sur la question du désarmement. La première évidence qui nous frappe est la tendance générale à garnir toujours davantage les arsenaux, sous prétexte qu'il n'y a pas d'autre façon de corriger ce que l'on croit être des déséquilibres en matière de sécurité. C'est sur cet argument que repose la logique de la course aux armements. Cette course, nous devons toutefois en reconnaître la vraie nature, soit celle d'une quête de sécurité, si aléatoire qu'elle soit. Et nous devons en tenir compte dans nos délibérations. Si nous tentons de dissocier désarmement et sécurité, nous aurons tout simplement évacué le réel au profit de la rhétorique.

**Parvenir à la
sécurité par le
désarmement**

Comment parvenir à la sécurité par le désarmement? Telle est la grande question qui a préoccupé les esprits durant la plus grande partie du XX^e siècle. Nous la reprenons ici, mais dans un contexte profondément modifié par deux réalités qui ont vu le jour au cours des 25 dernières années. La première est l'avènement des armements nucléaires, qui nous a forcés à admettre l'idée de puissance inutilisable. La seconde est la transformation de la carte politique internationale et l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux intervenants dans le débat sur le désarmement. En dépit de ces changements, il me semble utile de passer en revue les principaux éléments de ce

débat historique afin de déterminer dans quelle mesure ils peuvent guider nos efforts au cours de cette session extraordinaire.

La gamme des propositions visant une plus grande stabilité dans le monde et l'apaisement des tensions est vaste. Elle va de ce qu'on appelle communément la "déclaration d'intentions" à la notion de désarmement complet et général.

La "déclaration d'intentions" recouvre l'ensemble des pactes de non-agression, des traités de garantie, des assurances de sécurité et des interdictions d'utiliser certaines armes. L'exemple classique de ce genre de formule est le pacte Briand-Kellogg de 1928. Par cette entente, les parties, dont toutes les grandes puissances de l'époque, renonçaient à la guerre comme instrument de politique nationale et s'engageaient à régler leurs différends uniquement par des moyens pacifiques. Ce pacte inaugurerait une nouvelle époque, croyait-on. Le verdict beaucoup plus cruel des historiens est qu'il a obnubilé la vision des hommes d'État des années trente.

La déclaration d'intentions n'est pas désuète pour autant. Elle est implicite dans l'idée de la renonciation à recourir le premier aux armes nucléaires. C'est avec un égal sérieux que certains prônent cette idée et que d'autres l'envisagent. Il est difficile de l'écarter sans plus, car elle donnerait voix et autorité à une conception largement étendue de la moralité internationale.

Il se peut qu'elle puisse encore contribuer à rassurer les pays qui ont renoncé aux armes nucléaires. Mais ne nous leurrions pas: les déclarations d'intentions ne remplaceront jamais les gestes concrets de désarmement. Il suffit d'une seule violation pour qu'elles ne soient plus qu'un chiffon de papier. Elles n'ont d'effet ni sur les dispositifs militaires ni sur les ressources qu'on y consacre. Elles peuvent même être néfastes dans la mesure où elles font oublier le préalable à tout désarmement véritable, soit la réduction des effectifs militaires et des armements.

Si la déclaration d'intentions s'appuie trop sur la valeur des bonnes intentions, la notion de désarmement général et complet, par contre, a fait montre d'un égal irréalisme dans ses attentes.

Cette dernière expression a été créée lors de la Conférence mondiale du désarmement de 1932, mais la notion se trouvait déjà au cœur du pacte de la Société des Nations, qui parlait de "la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale". Cette optique s'est modifiée par la suite avec la création des Nations Unies. La Seconde Guerre mondiale étant toujours présente dans les esprits, la Charte des Nations Unies a plutôt mis l'accent sur la sécurité collective. Mais le perfectionnement des armes nucléaires et l'échec des idées consacrées par la Charte ont replacé le débat sous le thème du désarmement général et complet. D'innombrables résolutions reprennent, depuis quelques années, cette idée pour en faire le principe fondamental et le but ultime de la communauté mondiale.

Il importe de se rappeler combien englobante était cette idée de désarmement général et complet au début des années soixante. On ne songeait pas seulement au

licenciement des armées, au démantèlement de l'appareil militaire, au démantèlement de l'industrie de guerre et à l'élimination des stocks d'armes. Parallèlement à cette démilitarisation globale, on préconisait un système global de sécurité prévoyant des mécanismes fiables pour régler pacifiquement les conflits et des arrangements efficaces pour veiller au maintien de la paix en conformité avec les principes de la Charte.

Il n'y a pas lieu de récuser cet idéal. Le désarmement général et complet demeure l'ultime objectif de nos efforts. En pratique, cet idéal soulève toutefois de graves questions dans l'esprit des négociateurs. Quel devrait être l'équilibre militaire à chaque étape de la désescalade? Quelle sorte de système d'inspection nous assurerait le respect des engagements? Quelle serait la composition d'un organisme international de désarmement, et de quels pouvoirs serait-il investi? Quelle serait la nature des arrangements de maintien de la paix, dans un monde où l'on aurait déposé les armes? Au bout du compte, quel serait l'effet de cet idéal ambitieux sur la sécurité, voire la souveraineté des parties?

Un jour, il nous faudra répondre à ces questions. Mais il faut bien admettre qu'elles demeurent aujourd'hui sans réponse. Il est normal dans ces conditions que nous ayons visé moins haut et cherché plutôt à ménager des étapes dans notre quête d'un monde sans armes.

C'est la voie que nous avons suivie depuis une dizaine d'années. Pendant ce temps, nous avons réussi à négocier un certain nombre d'instruments de limitation des armements que nous pouvons, avec le recul, considérer comme des jalons importants dans l'édification d'un système international de sécurité. Ainsi, on a empêché le déploiement des armes nucléaires au fond des océans et dans l'espace extra-atmosphériques; on a proscrit les armes biologiques et interdit, dans une large mesure, la guerre mésologique; on s'est entendu pour bannir les essais nucléaires partout, sauf sous terre, et on a convenu que le club des Etats dotés d'armes nucléaires ne soit pas élargi. Voilà des mesures qui ne sont pas négligeables, bien que tous les pays disposant d'une puissance militaire appréciable n'y aient pas encore souscrit.

On qualifie parfois ces mesures de périphériques. A mon sens, cette épithète ne leur rend pas justice. Elles vont en effet beaucoup plus loin que les simples déclarations d'intentions puisqu'elles portent sur des capacités et sont, par conséquent, vérifiables, à l'encontre des intentions. Elles influent sur la course aux armements du fait qu'elles interdisent certaines options. Il est vrai que les mesures prises jusqu'à présent n'ont écarté que des options en grande partie hypothétiques. Mais elles permettent de nous attaquer au coeur du problème de la course aux armements, en éliminant des choix réels et, en l'absence de toute contrainte, inévitables.

La course aux armes atomiques

Ceci dit, revenons à la question de la course aux armes atomiques. Aujourd'hui, le maintien de la paix et de la sécurité entre pays détenteurs d'armes nucléaires et leurs alliés repose surtout sur l'équilibre de la dissuasion entre les deux principales puissances nucléaires. Plus simplement, cela signifie que tout acte de guerre nucléaire par l'une ou l'autre des deux parties serait insensé. Néanmoins, le succès apparent de

ce système, qui a permis d'éviter jusqu'à maintenant une guerre mondiale, ne devrait pas nous faire perdre de vue les problèmes qu'il soulève.

Ce qui me trouble particulièrement, c'est l'effet d'entraînement de la recherche sur la prolifération de l'armement nucléaire stratégique. Car, après tout, c'est dans les laboratoires que débute la course aux armes atomiques. En une dizaine d'années, un système d'armement peut passer de la recherche et de la mise au point à la production et au déploiement. C'est donc dire que les politiques nationales sont arrêtées longtemps à l'avance. La tâche des artisans de la politique étrangère se trouve en outre compliquée du fait qu'il est difficile de supputer les intentions du jour à partir de situations militaires qui résultent peut-être de décisions prises dix ans plus tôt. De sorte que, si ouvertement que les gouvernements manifestent leur intention de poursuivre une politique de paix, leurs déclarations ne peuvent pas ne pas être mises en question. Car ils ont profité d'une course aveugle et effrénée aux armements pour se doter d'une puissance militaire telle que les autres gouvernements se voient obligés, en toute prudence, d'en tenir compte. Dans une telle situation, la politique étrangère risque d'être subordonnée à la politique de défense, ce qui va à l'encontre du cours normal des choses.

Par ailleurs, le risque est grand que de nouveaux systèmes d'armes ravivent les inquiétudes sur la possibilité d'une première frappe massive, qu'ils estompent la distinction entre guerre nucléaire et guerre classique ou encore qu'ils augmentent les problèmes de vérification. Tout cela donne à penser que le principe d'une force de dissuasion stable ne suffit pas. Or, un principe insuffisant n'est qu'un bien piètre substitut à la véritable sécurité mondiale.

Les deux principales puissances nucléaires sont conscientes de ce danger et je crois qu'elles désirent sérieusement contenir l'élan de la course aux armes nucléaires. Depuis quelques années déjà, elles se livrent à un dialogue sur la limitation des armements stratégiques qui a donné lieu à l'imposition de limites quantitatives appréciables et au cours duquel on en envisage d'autres. Mais le progrès est laborieux. Pénétré de l'importance de ce dialogue pour la sécurité de mon pays, j'en suis venu à me demander si on ne pourrait pas élargir le débat par l'apport d'autres idées.

Les négociations en cours entre les grandes puissances nucléaires ont montré qu'il est possible de consacrer ou de codifier l'équilibre effectif des forces. Mais, elles ont aussi montré combien il est difficile d'aller plus loin et de réduire les systèmes d'armes, une fois qu'ils ont été mis au point et déployés. Cette difficulté ne tient pas à leur seule présence et aux droits acquis par leur déploiement; elle tient aussi au fait qu'il s'est avéré extrêmement difficile de trouver la formule magique de l'égalité de la sécurité, en imposant des limites à des systèmes d'armes souvent très disparates.

J'en ai conclu que la meilleure façon d'arrêter la dynamique de la course aux armements nucléaires serait de la couper de tout ce qui l'alimente. On pourrait y parvenir en conjuguant quatre mesures qui, depuis nombre d'années, sont individuellement considérées dans le dialogue sur la réglementation des armements. Mais c'est surtout ensemble qu'elles pourront constituer une solution plus cohérente et efficace à la course aux armements nucléaires. Voici les mesures auxquelles je songe:

Premièrement: l'interdiction totale des essais afin d'entraver le perfectionnement des armes nucléaires. On négocie présentement une interdiction de ce genre. Le Canada lui accorde depuis longtemps la plus haute priorité. Et je suis heureux de constater que les efforts des représentants du Canada et d'autres pays à cet égard ont de bonnes chances d'aboutir en 1978. Certes, l'ordinateur peut, dans une certaine mesure, simuler des essais, mais je ne doute pas qu'une complète interdiction des essais imposera une limite qualitative appréciable à la production de nouvelles armes nucléaires.

Deuxièmement: un accord sur l'arrêt des vols d'essai de tous les nouveaux secteurs stratégiques, qui viendrait s'ajouter à l'interdiction de l'essai des ogives. J'ai l'assurance que, dans l'état actuel des choses, cette surveillance indispensable peut s'effectuer par des moyens techniques à l'échelle de chaque pays.

Troisièmement: un accord interdisant toute production de matières fissibles à des fins d'armement, ce qui aurait pour effet de limiter la quantité de matières premières qui peuvent servir à la fabrication d'armes nucléaires. Il faudrait qu'un tel accord repose sur un régime efficace de garanties intégrales. Cela aurait l'avantage marqué de rendre la comparaison entre les pays dotés d'armes nucléaires et les autres beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'ici, en raison des exemptions du Traité sur la non-prolifération.

Quatrièmement: un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Pour cela, il faudra apprendre à faire montre de franchise dans la présentation, la comparaison et la vérification de ces dépenses.

On peut penser que la crédibilité d'un tel accord se trouverait renforcée si, au moins durant une période de transition, on versait les sommes épargnées dans un fonds international qui consentirait des prêts spéciaux aux organismes de développement internationaux.

Une telle idée cadrerait bien avec la façon habituelle de concevoir l'affectation, au moins partielle, des sommes dépensées grâce au désarmement. Je ne crois pas cependant qu'il serait très sage de pénaliser ainsi les pays qui, conscients de leurs obligations, réduisent leurs dépenses en armements. Je suis beaucoup plus attiré par la ligne de pensée mise de l'avant plus tôt cette année par le président de la France. S'il doit y avoir des pénalités, je crois qu'elles devraient frapper les pays qui, par leurs dépenses militaires excessives et d'autres gestes du genre, entretiennent l'insécurité des autres. J'espère que l'on pourra approfondir ces idées avant que ne prenne fin cette session.

Il me semble que la stratégie de l'asphyxie comporte par ailleurs un certain nombre d'avantages. Elle va bien au delà de la simple déclaration d'intentions, puisqu'elle se propose d'agir effectivement, bien que graduellement, sur la mise au point de nouvelles armes stratégiques. Et cela de trois façons: en gelant le stock de matières fissiles disponibles; en empêchant que ne soient soumises à l'expérience les techniques inventées en laboratoire; en réduisant, enfin, les sommes affectées aux dépenses militaires. Cette stratégie est aussi réaliste parce qu'elle tient pour acquis, qu'au moins pour les prochaines années, le désarmement nucléaire complet est probablement

irréalisable. Elle permet au surplus d'éviter certains problèmes que rencontrent actuellement les négociateurs, dans la mesure où elle n'entraîne pas des calculs complexes d'équilibre et laisse aux pays dotés d'armes nucléaires une certaine souplesse dans l'ajustement de leur puissance, grâce à l'usage des techniques existantes. Enfin, elle peut diminuer les risques de conflit qui accompagnent fatalement l'essor technique issu de la concurrence stratégique.

L'intention dernière d'une stratégie de l'asphyxie est d'arrêter la course aux armements dès l'étape du laboratoire. Mais toute offre visant à stopper cette course à un stade ultérieur constitue un progrès réel vers le désarmement. En ce sens, le président des États-Unis a fait montre de clairvoyance, au cours des dernières semaines, en remettant à plus tard toute décision sur la fabrication d'un nouveau type d'arme tactique nucléaire. Nous devons tous espérer que la réponse de l'Union soviétique à ce geste permettra de retarder indéfiniment la décision à cet égard.

La non-prolifération

Voilà pour la dimension verticale de la question nucléaire. Permettez-moi maintenant de traiter de la dissémination horizontale des techniques nucléaires.

Certains envisagent la prolifération des armes nucléaires avec résignation. Ils soutiennent qu'elle est inévitable et ne voient donc aucune utilité à imposer des contraintes indues aux échanges internationaux, dans le domaine de l'énergie nucléaire, comme façon d'enrayer le processus.

Je ne partage pas cette façon de voir. Je remarque avec satisfaction que la liste des pays qu'on dit prêts à se doter d'armes nucléaires n'est pas très différente de ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Je crois qu'une plus grande dissémination des armes nucléaires n'est pas très différente de ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Je crois qu'une plus grande dissémination des armes nucléaires réduirait sérieusement la sécurité mondiale et qu'il incombe donc aux gouvernements de définir leurs politiques en postulant que cette prolifération peut être contenue.

Le Canada a peut-être fait davantage que la plupart des autres pays pour encourager la mise en place d'un système efficace de non-prolifération. Cela tient, en partie, à des données de notre histoire. Mais, surtout, cela rejoint l'opinion publique canadienne qui ne croit pas que nous servirions la cause d'un ordre mondial rationnel si nous négligions d'assujettir nos exportations nucléaires aux garanties les plus sûres.

Je n'estime pas devoir justifier la politique de garanties qu'impose le Canada, bien que d'aucuns la juge trop sévère. Le Canada ne demande à autrui que ce qu'il s'est lui-même imposé de plein gré en adhérant au Traité sur la non-prolifération. Nous avons refusé de subordonner nos exigences de garanties à nos intérêts commerciaux et nous n'avons pas hésité à perdre des marchés lorsqu'on n'acceptait pas nos conditions. Par ailleurs, nous avons partagé librement notre technique avec les pays en voie de développement et nous avons exigé les mêmes garanties de tous, sans traitement différentiel et sans tenter d'établir une distinction entre les intentions et les possibilités d'utilisation des installations nucléaires.

Le Canada a jugé nécessaire de se doter d'une politique nationale, même si les échanges nucléaires tombaient déjà sous le coup de règlements internationaux. Si nous avons agi de la sorte, c'est que nous étions vraiment préoccupés de notre rôle de fournisseur nucléaire. Le régime de garanties internationales dans sa forme d'alors nous semblait peu adapté aux problèmes engendrés par les progrès de la technique nucléaire. Notre objectif était donc de provoquer un nouveau consensus international, plus opérant, sur cette question.

Le Canada reconnaît que le système international mettra du temps à s'acclimater à la nouvelle situation en matière d'énergie. Mais tous reconnaissent maintenant que l'énergie nucléaire devra jouer un rôle de plus en plus important, face à l'augmentation sans cesse croissante des besoins mondiaux, d'ici la fin du siècle. On admet également que tous les pays dépourvus d'autres ressources énergétiques doivent pouvoir bénéficier des avantages du nucléaire. De même, au lendemain d'une crise de l'énergie, il est normal que de nombreux pays veuillent atteindre un niveau élevé d'indépendance en la matière. Ils s'attendent en particulier à être protégés contre toute interruption arbitraire des livraisons de combustible nucléaire essentiel à leurs besoins. Tout nouveau système devra répondre à ces aspirations.

Mais nous devons aussi envisager le fait que nous sommes au seuil d'une économie du plutonium. Nous devons donc nous assurer que les points vulnérables du cycle du combustible peuvent être protégés convenablement par des moyens techniques ou, qu'à défaut, nous puissions concevoir des arrangements institutionnels pour placer le combustible sous gestion internationale. Pour ma part, je suis convaincu que la mise en place d'un système international capable d'inspirer confiance aux fournisseurs nucléaires offre, en fin de compte, à tous les pays, la meilleure chance d'assurer leur sécurité nationale en matière d'énergie. Il y a des limites aux contributions unilatérales que peuvent faire les nations. Je crois que les efforts du Canada, à ce jour, ont été constructifs et valables. Mais pour faire plus, il faut agir par le biais d'ententes multilatérales. Nous comptons participer pleinement à l'élaboration des assurances et des restrictions qui devront inévitablement faire partie d'un meilleur système international de non-prolifération.

Bien que la dissémination des techniques nucléaires demeure un sujet d'inquiétude, il semble au moins qu'on puisse la contenir. On ne peut en dire autant du commerce des armes classiques.

Les armes classiques

En effet, le problème des armes classiques est grave et nous ne pouvons le passer ici sous silence. Les armes classiques engendrent une véritable fièvre des dépenses. Quelque 80 p. cent des budgets militaires mondiaux sont consacrés aux forces et aux armes de type classique. Environ 15 p. cent de ces dépenses sont supportées par les pays en voie de développement. Plus de la moitié d'entre eux affectent au moins 10 p. cent de leurs fonds publics à des fins militaires, alors que près du quart y consacrent plus de 25 p. cent. Depuis 1945, c'est avec des armes classiques que se sont livrées 133 guerres mettant en cause 80 pays et causant la mort de 25 millions de personnes. Pendant ce temps, le commerce des armes classiques a pris des proportions colossales. Dans l'ensemble, quelque 20 milliards de dollars y sont consacrés chaque

année. On ne saurait, en conséquence, s'opposer à la course aux armes nucléaires plutôt qu'à la course aux armes classiques. L'une et l'autre menacent la sécurité du monde; les deux absorbent des ressources qu'il serait plus utile d'affecter à d'autres fins; les deux relèvent de la compétence d'une organisation dont la fonction essentielle est d'harmoniser les relations entre nations.

Le commerce des armes classiques se résume en fait à des transactions entre producteurs et consommateurs. Que pouvons-nous y faire?

En y regardant de plus près, nous constatons que la question des ventes ne saurait être aisément dissociée de celle de la production. La production de matériel militaire est attrayante pour les pays dotés de la base industrielle nécessaire et qui en ont besoin pour leurs forces armées. Elle contribue à la sécurité nationale; elle réduit les sorties de devises; elle crée des emplois. En outre, l'attrait de la production à des fins de défense se trouve rehaussé du fait que quelque 70 p. cent de la technique de pointe provient aujourd'hui des secteurs militaire et spatial.

Évidemment, plus les pays produisent des armes pour assurer leur sécurité, plus ils sont tentés d'essayer de diminuer les frais de production à l'unité et d'obtenir d'autres bénéfices économiques en augmentant leur production et en vendant ces armes à l'étranger. Presque tous les pays producteurs de matériel militaire se trouvent, dans une certaine mesure, enfermés dans ce dilemme. Mon pays ne fait pas exception à la règle.

Toute nation désireuse de contribuer à la sécurité mondiale pourrait décider de s'abstenir de produire des armes. Mais quel poids aurait ce geste? Aussi longtemps qu'il y aura des acheteurs, on produira des armes. Le pays qui achète des armes n'a pas de mérite particulier à ne pas en produire. Et s'il n'en produit pas pour s'abstenir d'en vendre, son geste n'aura pas d'influence réelle sur la course aux armements parce que d'autres fournisseurs s'empresseront de prendre sa place.

Le dilemme pourrait être résolu si les fournisseurs convenaient de faire montre de modération. La chose est plus facile lorsque les motifs sont surtout d'ordre commercial. Elle est plus difficile lorsqu'interviennent des considérations de politique étrangère. Le Canada n'est pas un gros exportateur de matériel militaire.

Il lui serait possible d'accepter tout consensus auquel pourront parvenir les fournisseurs sur la réduction des exportations militaires. Nous reconnaissons que notre situation est différente de celle des autres. Les grandes puissances surtout voient dans la vente d'armes un moyen de conserver l'équilibre de la confiance lorsque les règlements politiques échappent aux parties. Mais les grandes puissances doivent aussi reconnaître que, dans les situations de ce genre, cet équilibre est réalisable à un prix et à un risque moins élevés. Je suis heureux que les États-Unis et l'Union soviétique aient décidé récemment de chercher une façon de diminuer de part et d'autre les ventes d'armes classiques.

La modération est un pas dans la bonne direction, mais elle ne suffit pas. Elle risque d'engendrer le ressentiment des éventuels acheteurs d'armes. Pour le meilleur ou pour le pire, le plus gros des ventes d'armes se fait entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Les pays acheteurs cherchent, comme c'est leur droit, à assurer leur sécurité. Dans bien des cas, ils ne cherchent qu'à maintenir la loi et l'ordre public sur leur territoire. Leur aliéner le droit d'acheter des armes, voire leur imposer des restrictions qualitatives, ne ferait qu'accentuer l'acrimonie qui marque le dialogue Nord-Sud. On croirait, à tort ou à raison, que les riches tentent encore une fois de substituer leur jugement à celui des pauvres. De plus, prétendre freiner la circulation des armes classiques ne change rien aux motifs des acheteurs.

C'est au niveau des motifs que nous avons le plus de chances de maîtriser le problème de l'achat des armes classiques, car c'est la peur de l'insécurité qui pousse les pays à vouloir s'en procurer. Les arrangements régionaux collectifs constituent la meilleure façon d'apaiser cette crainte. Les pays d'Amérique latine ont donné au monde un exemple à suivre: ils ont fait de leur continent une zone exempte d'armes nucléaires et ont convaincu les autres puissances de respecter leur décision. Des arrangements du même genre pourraient être appliqués, en Amérique latine comme ailleurs, à l'acquisition des armes classiques. Il appartiendrait aux autorités régionales de trouver des moyens d'inciter toutes les parties à la modération et de prévoir des sanctions en cas d'abus. A longue échéance, c'est, à mon avis, la meilleure façon de freiner la course aux armes classiques sans nuire aux relations entre les nations.

Maintien de la paix et sécurité

Tout en explorant ces moyens, et d'autres encore, de faire avancer la cause du désarmement, nous devons renforcer notre capacité mutuelle de maintenir la paix et la sécurité internationales. En mettant les choses au mieux, la réalisation de progrès concrets en matière de désarmement prendra des années, voire des décennies. Entre-temps, la sécurité des nations restera forcément précaire. Dans un monde de plus de 150 États, dont un grand nombre ont des prétentions sur leurs voisins, et où la pénurie des ressources et les déplacements de populations soulèvent des questions de vie ou de mort pour des millions de gens, la violence au sein des pays et entre eux est une déplorable réalité quotidienne. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour contenir et, si possible, empêcher la guerre. Son bilan est fait de réussites et d'échecs. Mais, quoi que nous puissions penser de ses possibilités, nous devons faire de notre mieux pour les améliorer et les accroître. De récents événements ont montré encore une fois les incertitudes qui pèsent sur les opérations de maintien de la paix et combien leur succès est nécessaire. Nous devons viser à créer les conditions qui permettront à tous les membres de réagir rapidement, impartialement et efficacement aux menaces faites à la paix chaque fois que les Nations Unies leur demandent de le faire. Je m'exprime ainsi au nom d'un pays qui a fait du maintien de la paix un volet spécial de sa politique de défense et qui a participé à toutes les grandes opérations des casques bleus de l'ONU.

Je désire ajouter quelques mots sur la question institutionnelle, qui est aussi à l'ordre du jour de notre session extraordinaire. Il est assez facile de changer les institutions, mais il faut comprendre que de nouvelles institutions ne rendent pas nécessairement plus facile la solution des questions difficiles.

A mon sens, il est bon que les Nations Unies s'occupent du désarmement à deux niveaux. Comme c'est un problème qui intéresse tout le monde, il nous faut une assemblée délibérante où tous les États-membres peuvent présenter régulièrement leurs points de vue sur le désarmement comme nous le faisons ici. Par contre, les négociations doivent se poursuivre au sein d'un organisme plus restreint et qui fonctionne par consensus. De l'avis du Canada, en se joignant de nouveau au dialogue sur le désarmement, la France a pris une décision très importante et qui augure bien du succès de nos délibérations. Et nous espérons que la République populaire de Chine considérera qu'il va de son intérêt d'unir ses efforts à ceux des autres pays pour faire progresser la cause du désarmement.

Par ailleurs, on a fait des propositions pour améliorer les moyens de recherche des Nations Unies sur les questions de désarmement et assurer une plus vaste diffusion des résultats obtenus. Nous sommes tout à fait ouverts à des propositions de ce genre. Sur cette question d'intérêt public comme sur d'autres, les gouvernements ne peuvent que tirer profit de discussions mieux documentées. Le désarmement est l'affaire de tous, mais à l'heure actuelle seuls quelques-uns sont au fait du problème. C'est pourquoi des intérêts particuliers dominent le débat et faussent les conclusions. Il faut s'assurer que leur point de vue ne prévaudra pas. Des recherches et des analyses impartiales, présentées en termes accessibles, contribueraient pour beaucoup à redresser l'équilibre.

Déjà en 1929, Salvador de Madariaga, l'un des plus éloquents apôtres du désarmement, affirmait qu'il s'agissait "en fait du problème de l'organisation de la communauté mondiale". En un sens très global, l'histoire lui a donné raison. La course aux armements à laquelle nous tentons de mettre fin est un symptôme de l'insécurité des nations. Plus que cela, elle risque de provoquer une catastrophe mondiale. C'est pour cette raison qu'a été convoquée cette session extraordinaire. Ce sont les premières assises sur le désarmement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ne laissons pas échapper cette occasion de marquer le cours des événements. Nous ne pouvons nous attendre à régler tous les problèmes au cours de nos délibérations et ce n'est certainement pas en noircissant du papier que nous y parviendrons. Il faut plutôt essayer d'en arriver à un accord raisonnable sur des objectifs généraux et sur un plan d'action pour les prochaines années. Si nous réussissons, si nous savons garder intact notre espoir de mettre fin à la course aux armements, alors nous aurons posé un geste important dans la conduite des affaires mondiales.